

En Suisse, les déchets abandonnés sur la voie publique coûtent très cher en nettoyage, sans parler de la baisse de qualité de vie ou d'image touristique. Ce phénomène souvent résumé par le mot "littering" touche à divers degrés toutes les communes. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) organise depuis 2008 une table ronde afin d'élaborer des mesures ciblées et efficaces avec les acteurs concernés. Il a aussi commandé cette année une étude sur les frais de nettoyage engendrés par le littering dans les lieux et transports publics suisses, qui grèvent le budget des communes de CHF 150 millions de francs et celui des entreprises de transports publics de CHF 50 millions.

## Propreté des espaces publics: une facture annuelle de 150 millions de francs pour les communes

**FORUM DÉCHETS:** A partir de quelle taille les communes connaissent-elles des problèmes de littering?

**Florian Erzinger:** Toutes les communes sont confrontées au littering, à des degrés divers. Mais ce problème étant subjectif, la population rurale est parfois plus sensible à ce phénomène que celle des grandes villes.

**FD:** La lutte contre le littering est-il vraiment une priorité par rapport à d'autres problèmes?

**FE:** Auprès du grand public, le littering est une problématique fortement ressentie, ainsi qu'en politique. L'OFEV est régulièrement interpellé par le Parlement sur cette question, ainsi que par des citoyens mécontents via son site web. La présence de détritus a des conséquences négatives sur l'apparence générale des villes, d'autant plus que la Suisse a l'image d'un pays propre. Pour garantir image, qualité de vie et sentiment de sécurité, les villes doivent investir beaucoup, ce qui se reporte sur les impôts communaux.

**FD:** Tous les déchets jetés ont-ils la

même répercussion financière et environnementale?

**FE:** Non, en termes de mesures de nettoyage pour les communes, les mégots de cigarettes ainsi que les emballages de boisson et plats à l'emporter sont ceux qui coûtent le plus cher. En ce qui concernent les impacts environnementaux et sur la santé humaine, les mégots posent le plus de problèmes.

**FD:** Qui participe aux tables rondes organisées par l'OFEV sur ce sujet?

**FE:** Différentes branches y sont invitées, mais elles ne sont pas toutes représentées. On citera l'industrie de l'emballage pour boissons, les associations de recyclage, les commerces de détail et de nourriture à l'emporter, les fabricants de cigarettes, les spécialistes en publicité et conseils, les autorités cantonales et communales, des prestataires de services. Parmi les acteurs qui ne sont pour l'instant pas représentés, il y a entre autres l'Union suisse des arts et métiers, l'industrie du chewing-gum, celle de la gastronomie et les kiosques.

**FD:** Ces tables rondes ont-elles induit

de nouvelles mesures auprès des fabricants et distributeurs?

**FE:** Non, mais ce n'était pas le but. On cherche des solutions volontaires, qui coûtent souvent moins cher que des solutions coercitives induisant des frais de surveillance.

**FD:** Quels enseignements les communes peuvent-elles tirer de l'étude sur les coûts du littering?

**FE:** Les différentes régions de Suisse (linguistiques, de montagne ou de plaine, touristiques ou non) sont représentées dans cette étude. Les surcoûts de nettoyage dus au littering ont été estimés à 150 millions de francs pour les communes, et 50 millions dans les trains, bus, trams, gares. Près de 55% des frais reportés sur les communes sont liés aux emballages de boissons et de nourriture à emporter, 36% aux cigarettes. Cette étude va certainement sensibiliser l'opinion publique et orienter les actions des communes. Mais des impacts directs sur des lois cantonales ou fédérales ne se sont pas encore faits ressentir.

**FD:** Y a-t-il des différences notables entre communes de même taille, entre les différentes régions linguistiques, touristiques ou non?

**FE:** Pour généraliser, on pourrait dire que les Romands et les zones touristiques acceptent plutôt que les frais du littering soient supportés par la collectivité, alors que Suisses allemands et zones non touristiques estiment que ce sont à ceux qui mettent les produits en circulation d'assumer les frais de nettoyage.



Illustration de couverture de l'étude commandée par l'OFEV "le littering a un coût", disponible sur [www.ofev.ch](http://www.ofev.ch) > thèmes > déchets > littering

Florian Erzinger  
Section Valorisation  
et traitement des déchets  
OFEV, 031 325 04 00  
[florian.erzinger@bafu.admin.ch](mailto:florian.erzinger@bafu.admin.ch)